

# Les Infos de Base

Mercredi 30 mai 2012  
volume 15, numéro 22  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## Dans ce numéro

- 1** État de la publication  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

### État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 22 du 30 mai 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 12 et entrées en vigueur au 7 juin 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juin 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 22 du 30 mai 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 21 du 26 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 juin 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 23 mai 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 17 du 25 avril 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 11 du 23 mai 2012. Les modifications apportées

par L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 11 du 23 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 23 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 27 mai 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 27 mai 2012 et contient maintenant 8 728 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

**Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec***

*Loi sur l'administration fiscale*, L.R.Q., c. **A-6.002**, aa. 9.0.1.1, 34, 36.0.1, 69.0.1, 93.1.1, 93.1.9.1, 93.1.9.2, 93.1.10.1, 93.1.15, 93.1.16, 93.2, 94, 94.0.3.1 (A), 94.0.3.2 (A), 94.0.3.3 (A), 94.1.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 1-16.
- Loi sur l'assurance parentale*, L.R.Q., c. **A-29.011**, aa. 22, 37, 43, 43.0.1, 43.0.2, 49, 60, 66, 94.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 17-24.
- Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins*, L.R.Q., c. **C-6.1**, aa. 18, 19.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 25, 26.
- Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, a. 573.3.3.2.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.Q. 2011, c. 17, a. 41;
- Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment*, L.Q. 2011, c. 35, a. 42.
- Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, a. 938.3.2.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.Q. 2011, c. 17, a. 43;
- Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment*, L.Q. 2011, c. 35, a. 43.
- Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 118.1.1, 118.2.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.Q. 2011, c. 17, aa. 44, 45;
- Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment*, L.Q. 2011, c. 35, a. 44.
- Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec*, L.R.Q., c. **C-37.02**, aa. 111.1.1, 111.2.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.Q. 2011, c. 17, aa. 46, 47;
- Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment*, L.Q. 2011, c. 35, a. 47;
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2011, c. 35, a. 45.
- Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q., c. **C-65.1**, aa. 21.1-21.16.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.Q. 2011, c. 17, a. 49;
- Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment*, L.Q. 2011, c. 35, aa. 46-55.
- Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi*, L.R.Q., c. **F-3.1.2**, aa. 18.1, 19, 19.1.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 27-29.
- Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, L.R.Q., c. **F-3.2.1**, aa. 14.1, 15, 15.0.0.1, 15.0.1.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 30-33.
- Loi sur les impôts*, L.R.Q., c. **I-3**, plusieurs.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 34-260.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.R.Q., c. **L-6.1**.
- Entrée en vigueur des articles 41, 43-47, 49, 63, 64.*
- Loi sur la protection du consommateur*, L.R.Q., c. **P-40.1**, a. 236.1.
- Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix autorisé par le producteur*, L.Q. 2011, c. 22, a. 1.
- Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, L.R.Q., c. **R-5**, a. 37.9.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, a. 261.
- Loi sur le régime de rentes du Québec*, L.R.Q., c. **R-9**, aa. 47, 47.0.1, 59.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 262-264.
- Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*, L.R.Q., c. **R-20**, intitulé de la sous-section 1 de la section I du chapitre II, aa. 3.2, 3.3, 3.13-3.18.
- Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction*, L.Q. 2011, c. 30, aa. 3-5, 7.
- Loi sur les sociétés de transport en commun*, L.R.Q., c. **S-30.01**, aa. 108.1.1, 108.2.
- Loi concernant la lutte contre la corruption*, L.Q. 2011, c. 17, aa. 63, 64;
- Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment*, L.Q. 2011, c. 35, a. 60.
- Loi sur la taxe de vente du Québec*, L.R.Q., c. **T-0.1**, aa. 26, 26.0.1-26.0.5, 26.1, 180.2, 370.0.2, 397.3-397.6, intitulé 5.2 de la section I du chapitre VII du titre I.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives*, L.Q. 2012, c. 8, aa. 265-271.
- Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent*, L.Q. **2012, c. 12**.
- Entrée en vigueur de la Loi.*
- Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur la médiation des demandes relatives à des petites créances*, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 8], aa. 13, 14.

*Tarif d'honoraires concernant la médiation des demandes relatives à des petites créances*, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 707.

*Règlement sur la chasse*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 12], aa. 9.1, 11, 13.6, 13.7, 13.10, 15, 17, 25, 31, ann. I, II, III, IV,

V, VI, VII, CCI, CCII, CCIII.

*Règlement modifiant le Règlement sur la chasse*, A.M. 2012-015 du 03-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2769, aa. 1-17.

*Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 32], ann. I, VI.

*Règlement modifiant le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune*, A.M. 2012-016 du 14-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2781, aa. 1, 2.

*Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Vallée de la Gatineau*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 140], a. 2.

*Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Vallée de la Gatineau*, Décision 9878 du 14-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2811, a. 1.

*Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 233], a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 9879 du 14-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2812, a. 1.

*Règlement sur la désignation de maladies contagieuses ou parasitaires, agents infectieux ou syndromes affectant les abeilles*, [R.R.Q., c. **P-42**, A.M. 2012 du 10-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2781], nouveau.

*Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens*, [R.R.Q., c. P-42, D. 1188-2011 du 30-11-11, (2011) 143 G.O. 2, 5524], nouveau.

*Tarif 2010-2012 pour la catégorie «Journaux»*, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 519-2012 du 23-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2749], nouveau.

*Règlement encadrant la liquidation des droits des participants et des bénéficiaires de régimes visés par la sous-section 4.0.1 de la section II du chapitre XIII de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite ainsi que l'administration par la Régie des rentes du Québec de certaines rentes servies sur l'actif de ces régimes*, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 3], a. 11.

*Règlement prévoyant des mesures d'allègement temporaires relatives au financement de déficits actuariels de solvabilité*, D. 503-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2745, a. 23.

*Règlement prévoyant des mesures d'allègement temporaires relatives au financement de déficits actuariels de solvabilité*, [R.R.Q., c. R-15.1, D. 503-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2745], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.